

Conseil communal du 28 mai 2015

Rik Tomsin (VBL) était empêché.

Une **question** a été posée par le conseiller Houbiers concernant une possible incompatibilité d'un conseiller. Le bourgmestre a expliqué l'une et l'autre chose, après quoi il a été décidé que la situation serait soumise à l'autorité de tutelle.

Par ailleurs, une **modification de l'organigramme et de la formation du personnel** a été réalisée. Ainsi, les fonctions statutaires de coordinateur de politique et un assistant technique ont été supprimés et une nouvelle fonction d'assistant technique sur base contractuelle a été prévue. Enfin, une promotion a également été prévue. Le développement ultérieur aura lieu au sein du collège des bourgmestre et échevins.

Le conseil communal a émis un avis positif relatif aux **comptes annuels 2014** de nos six **fabriques d'églises**, ainsi que concernant les comptes annuels 2013 de Fouron-le-Comte (14 pour, 1 non valable).

En outre, approbation a été octroyée au cahier des charges et au mode d'adjudication relatif à une **excavatrice d'occasion**. Cette pelleteuse sera utilisée en vue de la réalisation de tombes et de petits travaux le long des routes et autres domaines publics (13 pour, 1 contre, 1 non valable).

Pour terminer a suivi un certain nombre d'**assemblées générales et extraordinaires** d'intercommunales auxquelles la commune de Fourons participe. C'est ainsi que les ordres du jour des assemblées d'Ethias, de Limburg.net, du Watergroep, d'Ores et de de Lijn ont été approuvés et qu'à chaque fois quelqu'un a été délégué afin d'assister à ladite assemblée.